

Service de Santé au travail	Risques routiers (véhicules légers, poids lourds)	Version : A	Page 1 sur 4
Date de création : 25 . 10 . 2002	Entretien et vérifications des véhicules	Notice informative	
Date de révision : 25 . 10 . 2002		B9.6	

L'objectif de cette notice informative est de réaliser un tour d'horizon non exhaustif des vérifications qui sont à effectuer régulièrement sur certaines parties importantes d'un véhicule léger. Avec un véhicule bien entretenu, les trajets sont plus confortables et surtout plus sûrs.

➔ L'entretien préventif

- ❑ **Avant chaque départ**, il faut faire le tour du véhicule afin de vérifier par un contrôle visuel :
 - l'état des pneus ;
 - la propreté et le fonctionnement des feux ;
 - l'état et la propreté des rétroviseurs ;
 - la propreté des vitres intérieurement et extérieurement.

- ❑ **Au moins une fois par semaine**
 - Au niveau du moteur :
 - contrôler le niveau de tous les liquides ;
 - vérifier l'état des courroies du ventilateur (sont-elles usées ? sont-elles tendues ?) ;
 - inspecter les durites (sont-elles fissurées ? y a-t-il une fuite ?).
 - Pour voir et être vu :
 - vérifier feux, phares et codes.

- ❑ **Toutes les trois semaines** (voire plus souvent si le véhicule parcourt un grand nombre de kilomètres)
 - Pour voir et être vu :
 - inspecter la qualité de vos balais d'essuie-glace ;
 - inspecter le niveau du liquide de lave-glace ;
 - contrôler chaque ampoule de phare ainsi que vos lampes de détresse ;
 - assurer vous de la propreté des vitres de la voiture ;
 - nettoyer les optiques de phares ainsi que les rétroviseurs.
 - Vos pneus :
 - ajuster la pression à froid de chaque pneu, en n'oubliant pas votre roue de secours ;
 - détecter la présence d'entailles ou de coupures sur chaque pneumatique ;
 - inspecter toutes les zones d'humidité qui pourraient provenir de fuites, sous le châssis et autour des roues.

- ❑ **Deux fois par an**
 - Dans le moteur :
 - inspecter la batterie pour rechercher toute oxydation anormale ;
 - changer le filtre à air ;
 - changer le filtre à huile ;
 - faire la vidange de l'huile moteur ;
 - vérifier le liquide de direction assistée et le liquide de frein ;
 - contrôler le système d'échappement.

Service de Santé au travail	Risques routiers (véhicules légers, poids lourds)	Version : A	Page 2 sur 4
Date de création : 25 . 10 . 2002	Entretien et vérifications des véhicules	Notice informative	
Date de révision : 25 . 10 . 2002		B9.6	

- Vos pneus :
 - détecter la présence d'entailles ou de coupures sur chaque pneumatique ;
 - faire examiner le parallélisme des roues si les pneus gauche et droit présentent une usure inégale ;
 - vérifier les écrous de serrage de chaque pneu.
- Pour voir et être vu :
 - changer les balais d'essuie-glaces.
- Divers :
 - vérifiez le bon fonctionnement des serrures ;
 - vérifiez l'état des plaquettes ainsi que des disques de frein.

➔ Les pneus

Des pneus usés ou sous-gonflés peuvent être à l'origine de graves accidents.

☐ La pression de gonflage

Un bon gonflage des pneumatiques est indispensable pour :

- éliminer les risques d'éclatement ;
- améliorer le freinage sur sol mouillé ;
- améliorer la tenue de route ;
- diminuer la consommation d'essence et économiser les pneumatiques.

Il faut respecter la pression correspondant à chaque pneu. Toutes les informations relatives aux pneumatiques se trouvent dans le carnet d'entretien du véhicule. Ainsi, la consommation en carburant est plus faible est l'adhérence et plus importante.

La pression des pneus doit être contrôlée à froid (la voiture n'a pas roulé depuis une heure ou a parcouru moins de 4 km à vitesse réduite). Dans le cas contraire, si la pression des pneus est vérifiée à chaud (après avoir roulé plus de 5 km), il faut retirer 0,3 bar à la valeur mesurée.

Lorsque le véhicule est chargé, ou pour les longs trajets, les recommandations du constructeur sur la « pression autoroute » doivent être suivies. Ces indications figurent sur la notice d'entretien du véhicule ou sur la portière avant. Cette pression est plus élevée que la pression "standard" (200 g / 0,2 bar supplémentaires). Cette pression ne correspond pas à un sur-gonflage mais à une pression permettant de réduire la consommation de carburant et surtout d'améliorer la tenue de route.

☐ Remplacer vos pneus

Un témoin permet de mesurer l'usure des pneus. Cet indicateur ne doit pas révéler des sculptures d'une profondeur inférieure à 1,6 mm.

Un pneu usé possède des sillons moins profonds, ce qui augmente notamment les risques d'aquaplaning.

Service de Santé au travail	Risques routiers (véhicules légers, poids lourds)	Version : A	Page 3 sur 4
Date de création : 25 . 10 . 2002	Entretien et vérifications des véhicules	Notice informative	
Date de révision : 25 . 10 . 2002		B9.6	

➤ La vidange

Le moteur doit toujours être lubrifié à l'aide de l'huile moteur. C'est pourquoi une vidange régulière s'impose.

❑ **Contrôler le niveau d'huile**

Le véhicule doit être placé sur une surface horizontale pour que le contrôle du niveau d'huile moteur soit fiable. Cette mesure ne doit pas se faire à chaud, il faut attendre environ un quart d'heure après l'arrêt du moteur. Outre le niveau de l'huile, il faut aussi en vérifier la couleur car une huile trop noire peut signifier que la vidange est nécessaire.

❑ **L'indice de viscosité**

La lubrification du moteur augmente avec la viscosité de l'huile. La codification concernant les lubrifiants, inscrite sur les bidons d'huile, est composée d'un premier chiffre qui indique l'indice de viscosité par temps froid, de la lettre W (« Winter ») et d'un second chiffre qui indique l'indice de viscosité pour des températures plus élevées (exemple : 10 W 40). Le choix de l'huile moteur doit se faire en prenant en considération les caractéristiques de l'automobile ainsi que celles des trajets effectués par la voiture.

❑ **Quand faire la vidange ?**

La fréquence des vidanges varie en fonction des modèles de voiture et des trajets effectués.

➤ Les freins

❑ **Le liquide de frein**

Ce liquide doit être changé tous les deux ans, en moyenne. Il faut, de plus, contrôler que le circuit et le réservoir ne comportent aucune fuite.

❑ **Les disques, les plaquettes et les tambours**

Les freins à disques à l'avant et les tambours à l'arrière constituent le système de freinage le plus répandu mais toutes les voitures ne le possèdent pas. Quel que soit le système de freinage, l'usure des freins se traduit par des distances d'arrêt augmentées et un freinage plus aléatoire sur chaussée humide.

➤ Les amortisseurs

❑ **Comment détecter une usure des amortisseurs ?**

Lorsque les amortisseurs présentent une usure, le véhicule a un comportement moins ferme dans les virages, les distances de freinage sont augmentées et la voiture amortit moins bien les aspérités de la chaussée.

❑ **L'entretien**

L'entretien et la vérification sont en général réalisés avec des bancs de test que possèdent les centres spécialisés.

Une vérification tous les 20 000 km est conseillée ; cependant, la périodicité varie selon les trajets effectués par le véhicule.

Service de Santé au travail	Risques routiers (véhicules légers, poids lourds)	Version : A	Page 4 sur 4
Date de création : 25 . 10 . 2002	Entretien et vérifications des véhicules	Notice informative	
Date de révision : 25 . 10 . 2002		B9.6	

➤ Les phares

❑ Les vérifications d'usage

Il faut tout d'abord vérifier que les optiques des phares sont bien alignés : ceci assure une bonne visibilité et évite l'éblouissement des conducteurs des véhicules arrivant dans la direction opposée.

L'étanchéité des parties optiques doit également être vérifiée ; l'étanchéité évite une corrosion prématurée et les courts circuits.

Les feux arrières de stop, de marche arrière et de positions doivent également être contrôlés.

❑ Le changement des optiques

Il ne faut pas oublier que la réglementation oblige chaque automobiliste à posséder un jeu d'ampoules de rechange dans le véhicule.

➤ Référence réglementaire principale

- Article L. 311-1 du Code de la Route : « *Les véhicules doivent être construits, commercialisés, exploités, utilisés, entretenus et, le cas échéant, réparés de façon à assurer la sécurité de tous les usagers de la route.* »